



Juvaa Machabée apporte des offrandes au Temple et demande des prières pour ses soldats morts pendant la bataille.

“Et, après avoir fait une collecte, il envoya douze mille trachmes d’argent à Jérusalem, afin qu’on offrît un sacrifice pour les péchés de ceux qui étaient morts. Il avait de bons et religieux sentiments touchant la résurrection.”

Ayons donc,

nous aussi, de bons et religieux sentiments pour la délivrance des âmes du Purgatoire. Nous avons dans la nouvelle loi le grand sacrifice de propitiation pour les vivants et pour les morts, le saint sacrifice de la messe : faisons dire des messes pour nos morts ; rappelons-nous les paroles que Léon XIII nous adressait dans son Encyclique du 1^{er} avril 1888 : “C’est pourquoi, comme il est certain, de par la doctrine catholique, que les âmes retenues dans le Purgatoire sont soulagées par les suffrages des fidèles et surtout par l’auguste sacrifice des autels,



Les Messes et les prières soulagent les âmes du Purgatoire.

nous pensons ne pouvoir leur donner de gage plus utile et plus désirable de Notre amour, qu’en multipliant partout, pour l’expiation de leurs peines, l’oblation pure du très saint sacrifice de notre Médiateur.”